

MUTATIONS 2020 DES MAÎTRES CONTRACTUELS DU 2ND DEGRE

Demande d'inscription au mouvement INTER-ACADEMIQUE

Le dossier (sauf pour les demandes de réintégration suite à disponibilité) est à renvoyer par le chef d'établissement actuel à l'intention du Président de la Commission Départementale du département d'origine au plus tard pour **le LUNDI 20 JANVIER 2020**.

➤ **ACADEMIE D'ORIGINE** : Académie de Nantes – Pays de la Loire

➤ **MOTIF DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION AU MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE 2020** :

- Demande de **MUTATION** Demande de **PREMIER EMPLOI** en contrat définitif
 Demande de **REINTEGRATION** après une période de disponibilité

Si vous envisagez votre participation au mouvement de l'emploi 2020 dans plusieurs académies, vous ne réalisez qu'un seul dossier et vous le photocopiez autant de fois que nécessaire. Vos dossiers seront envoyés par votre chef d'établissement à votre DDEC d'origine qui les transmettra à la CAE des Pays de la Loire.

Aucun dossier ne doit être envoyé directement dans les académies souhaitées.

REMARQUES IMPORTANTES

➤ Les codifications seront attribuées par les Commissions Académiques de l'Emploi des académies souhaitées en référence aux textes en vigueur sur l'organisation de l'emploi des maîtres.

➤ Ce dossier de demande d'inscription au mouvement inter-académique 2020 ne dispense en aucun cas de se porter ultérieurement candidat à un emploi dans les académies souhaitées, en suivant la procédure et le calendrier qui seront communiqués lors de l'envoi au candidat du courrier de codification de sa demande.

Les informations recueillies dans ce dossier seront enregistrées dans un fichier informatique par les services de votre DDEC et par le pôle Ressources Humaines de l'URADEL (Enseignement Catholique Régional) pour les besoins du mouvement de l'emploi 2020. Elles seront transmises aux services administratifs des CAE des académies demandées.

Elles sont conservées pendant un an après la rentrée scolaire 2020.

Conformément à la loi RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier.

1. VOTRE IDENTITE

CIVILITE (M./MME) :		NOM USUEL (MAJUSCULES) :	
NOM PATRONYMIQUE (NOM DE NAISSANCE) :		PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :			
SITUATION FAMILIALE :		NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TELEPHONE :			
ADRESSE ELECTRONIQUE :			

2. VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

NOM DE VOTRE ETABLISSEMENT ACTUEL : (établissement principal)			
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
VOTRE DISCIPLINE DE CONTRAT :			
AUTRES DISCIPLINES POUVANT ETRE ENSEIGNEES :			
NATURE DE VOTRE CONTRAT :	<input type="checkbox"/> CONTRAT DEFINITIF <input type="checkbox"/> CONTRAT PROVISOIRE <input type="checkbox"/> REINTEGRATION <i>Contrat obtenu le : / /</i>		
VOTRE ECHELLE DE REMUNERATION :		VOTRE ECHELON :	
Votre ancienneté de service, d'enseignement, de direction ou de formation dans l'enseignement privé sous contrat et dans l'enseignement public (article 5.5.2) au 01/09/19 :			

COMPOSITION DE VOTRE SERVICE :	REPARTITION HORAIRE					
	Disciplines enseignées	COLLEGE	LGT	LP	Post-Bac	TOTAL

3. MOTIF DE VOTRE DEMANDE

- IMPERATIF FAMILIAL RAISONS MEDICALES VIE RELIGIEUSE

Joindre obligatoirement à votre dossier toutes les pièces justifiant le motif de votre demande.

- *Impératif familial : livret de famille ou attestation d'un PACS signé avant le 31/12/2019 + attestation employeur conjoint (si votre conjoint travaille dans l'enseignement catholique, indiquer sur papier libre le nom et la commune de l'établissement) ou décision de justice précisant les modalités de résidence et de garde des enfants en cas de parents séparés.*
- *Raisons médicales : certificat médical établi par un médecin agréé dans le mois qui précède la demande (liste sur le site de l'ARS des Pays de la Loire : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/consulter-la-liste-des-medecins-agrees-en-pays-de-la-loire).*

Les justificatifs doivent être des originaux ou des documents certifiés conformes sur l'honneur. En l'absence de justificatifs, votre demande ne pourra bénéficier de la codification prévue pour « impératifs familiaux » ou « raisons médicales ».

- 1ERE NOMINATION EN CONTRAT DEFINITIF (lauréats de concours 2019 ou report antérieur ou renouvellement année de stage)
 AUTRE MOTIF ; préciser :

4. VOS VŒUX

☛ Vous souhaitez une mutation dans les académies suivantes, par ordre de priorité :

	ACADEMIE	TOUS DPTS	DPT 1	DPT 2	DPT 3	DPT 4
VŒU N°1						
VŒU N°2						
VŒU N°3						
VŒU N°4						
VŒU N°5						

☛ Vous souhaitez : un emploi à temps complet un emploi à temps partiel pour une quotité de heures

Date :

Signature de l'enseignant :

Reçu et remis copie à l'enseignant le :

Visa du chef d'établissement :

CADRE RESERVE A LA CAE DE NANTES :

Dossier transmis à la CAE de

avec la proposition de codification : B3 B4 C3 D3 E3 EA

Date :

Signature du Président de la CAE :

Philippe TRILLOT